



Bernard Lamon et son équipe annoncent le lancement de Nouveau Monde avocats, société spécialisée en droit du numérique et de l'innovation.

La société Nouveau Monde Avocats remplit des missions de conseil et contentieux dans un domaine ultra-spécialisé : le droit du numérique et de l'innovation, dans un contexte international. Installée à Rennes et Paris, elle met au service de ses clients les méthodes les plus innovantes, dans une démarche certifiée Qualité.

Dans un monde en constante évolution où l'innovation et l'international sont les clefs de la croissance économique, les entreprises ont besoin d'un acteur engagé à leurs côtés.

La société Nouveau Monde Avocats remplit des missions de conseil et contentieux dans un domaine ultra-spécialisé: le droit du numérique (internet et informatique) et de l'innovation, dans un contexte international. Pour le faire bien, elle ne fait que cela.

Elle mobilise les moyens les plus modernes au service de ses clients :

- intranet de knowledge management (pour capitaliser sur l'expérience acquise),
- pour communiquer avec ses clients : un blog, un extranet, la visioconférence, les réseaux sociaux,
- un logiciel de CRM innovant,
- un système d'information au plus haut niveau.

Sa proposition de valeur est particulièrement originale, puisqu'elle a systématisé la convention de mission préalable, en forfaitisant au maximum ses propositions financières. Ainsi, un client sait systématiquement ce que lui coûtera une prestation avant de la commander.

Installée à Rennes et à Paris, la société Nouveau Monde Avocats intervient de plus en plus souvent, pour accompagner ses clients, dans un contexte international.

NouveauMonde Avocats est certifiée qualité, et toute son organisation est focalisée sur un seul critère : la satisfaction de ses clients. Elle a déterminé sa politique qualité en interrogeant ses clients, notamment par Twitter, pratique encore unique en France. Les axes de sa politique qualité sont :

1. La connaissance du business et la prise en compte des objectifs propres à chaque client,
2. La réactivité et la disponibilité,
3. Le développement d'une relation de partenariat avec chaque client à long terme,
4. La qualité juridique et la pertinence business de nos préconisations concrètes : une solution pragmatique à l'interrogation du client.
5. La transparence des prix, avec la mise en place de forfaits et de partenariats sur résultats,
6. La solidarité et l'esprit d'équipe, la bonne humeur et la qualité de vie au travail.

*NouveauMonde Avocats, Rennes, Paris. Contact : Bernard Lamon, bl@nouveaumonde-avocats.com
www.nouveaumonde-avocats.com*